



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

# LE SOLEIL

QUÉBEC, LE LUNDI 11 JANVIER 1998

www.lesoleil.com

## L'église de Saint-Luc détruite par le feu



COLLABORATION SPÉCIALE, RAYNALD DION

Cette photo, tirée d'un vidéo amateur, montre la violence de l'incendie qui a complètement détruit l'église de Saint-Luc, dans la région de Matane. Détails en page A 3.

## FALSIFICATION DES LISTES DE PRÉSENCE AU CÉA DES CHUTES

### L'affaire risque de rebondir en l'an 2000

MONIQUE GIGUÈRE  
Le Soleil

■ QUÉBEC — La réclamation en dommages-intérêts de 700 000 \$ intentée par l'ex-directrice du Centre d'éducation des adultes (CÉA) de Saint-Romuald, Lucy La Rochelle, contre l'ex-commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière, rebaptisée commission scolaire des Navigateurs, risque de relancer la sordide affaire de la falsification des listes de présence au CÉA des Chutes et de remettre sur la sellette d'ex commes d'actuels dirigeants de l'établissement.

L'avocat de la demanderesse, M<sup>r</sup> Jean-François Bertrand, entend reprendre l'affaire à partir de zéro et appeler à la barre des témoins tous ceux qui ont joué un rôle dans cette vaste « tromperie » et qui, pour une raison ou une autre, ont échappé aux sanctions.

« Le procès va reprendre l'histoire depuis le début jusqu'à la fin. Toute

personne mêlée de près ou de loin au dossier va être appelée à témoigner. Ça passe par le président de la commission scolaire, Anicet A. Gagné, le directeur général d'alors et son adjoint, Bertrand Laroche et Yves St-Maurice, et ça peut aller jusqu'au ministre de l'Éducation de l'époque, Jean Garon. S'il faut aller jusqu'au

bout, des gens jusqu'ici épargnés risquent d'être obligés de venir s'expliquer devant le tribunal. Au niveau du procès civil, nous allons aller plus loin que toutes les enquêtes menées à ce jour », indique M<sup>r</sup> Bertrand qui déclare que sa cliente, Lucy La Rochelle, refuse le chapeau de bouc émissaire dont la CS l'a coiffée.

M<sup>r</sup> Bertrand note qu'étrangement « il n'y a pas grand monde qui a fait l'objet de sanctions » dans cette affaire, malgré les conclusions des rapports Godbout, Bédard et de la commission Keable qui écrivait, en décembre 1995, que « près d'une dizaine de cadres et d'employés de la commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière avaient collaboré sciemment à la violation des politiques du ministère de l'Éducation ».

Voir FALSIFICATION en A 2 >

# Québec, l'ennemi à abattre

## Un exercice militaire durant lequel l'armée fait la guerre aux forces indépendantistes

■ OTTAWA (PC) — Pour les besoins d'un exercice destiné à la formation militaire, des officiers canadiens doivent planifier une offensive contre les troupes d'un Québec devenu indépendant.

Dans cette guerre imaginaire, les militaires canadiens luttent contre l'armée québécoise pour reprendre le contrôle de la frontière internationale canadienne, située le long de la rivière des Outaouais, qui est dans la vraie vie la frontière provinciale entre le Québec et l'Ontario.

Ce scénario fait partie d'un exercice mené au Collège militaire de Kingston, en Ontario. Et certains officiers francophones qui ont suivi des cours au collège se demandent pourquoi leur province a été choisie pour cet exercice hypothétique.

Des éléments de l'exercice, baptisé « Royal Flush », sont décrits dans des documents militaires secrets dont le quotidien *Ottawa Citizen* a pu prendre connaissance.

On y décrit un plan dans lequel les forces québécoises doivent être expulsées de la capitale fédérale, et une série de manœuvres militaires visant à reprendre la frontière entre les deux pays, qui impliqueraient notamment des batailles dans les régions rurales de l'est de l'Ontario.

Une autre série de documents, qu'a obtenus le *Citizen* en vertu de la Loi d'accès à l'information, mentionne que le scénario, tout fictif qu'il soit, a poussé certains participants à se demander si un tel exercice était une bonne idée.

Un capitaine qui a suivi le cours se demande, dans une note à ses supérieurs, si cela ne risque pas de donner des munitions aux souverai-

nistes québécois. « Vous remarquerez aussi qu'aucun des autres exercices n'établit de distinction entre des provinces, des peuples ou des langues — seul le Québec est visé », écrit-il également.

Selon le lieutenant-colonel Christopher Sproule, qui commande le collège, l'exercice Royal Flush « n'a absolument aucune relation avec la situation au Québec ».

En entrevue, vendredi, le militaire a expliqué qu'il s'agit d'un des nombreux scénarios destinés à enseigner aux officiers supérieurs comment organiser des campagnes militaires à long terme. Les officiers préparent des rapports et conçoivent des campagnes sur des cartes, puis visitent le terrain pour voir comment leurs plans seraient exécutés. Il n'y a pas de déploiement de troupes dans le cadre de cet exercice.

Peu impressionné, le critique du Bloc québécois en matière de défense, René Laurin, a indiqué que son parti exigera du ministre de la Défense, Art Eggleton, qu'il ordonne une enquête.

« C'est assez absurde qu'ils donnent des cours avec de tels scénarios, a-t-il déclaré. Pour les souverainistes, ce n'est pas la façon dont nous ferions les choses (dans le cas d'un vote en faveur de l'indépendance). Nous négocierions une entente. Nous ne voulons pas prendre les armes. Nous ne

Voir QUÉBEC en A 2 >

## La douleur chronique conduit au divorce

De la naissance à la mort, la douleur nous accompagne. Douleur aiguë ou chronique. Un accident. Une maladie. Que le mal soit passager, cyclique ou sans fin, impossible d'y échapper. Au cours de la présente série, LE SOLEIL a voulu cerner la douleur, pour mieux la comprendre et voir comment il est possible de la soulager.

QUATRIÈME PARTIE

QUÉBEC — La douleur chronique conduit au divorce dans 70% des cas. On lui attribue 20% des tentatives de suicide. Ces statistiques, d'origine américaine, ont été transmises au SOLEIL par le D<sup>r</sup> René Truchon, directeur du Centre de traitement de la douleur au CHUL. Rien n'indique qu'elles soient différentes ici, où tous les spécialistes s'entendent

Voir DIVORCE en B 7 >

AUTRES TEXTES

□ C'est chronique! Page B 7  
□ Signal d'alarme Page B 7



Anne-Marie Voisard

AMVoisard@lesoleil.com

QUAND ÇA FAIT MAL...

## LE QUÉBEC

### Linda Goupil

La nouvelle ministre de la Justice du Québec, Linda Goupil, se définit comme une « idéaliste, mais pas comme une rêveuse ». La députée de Lévis garde les pieds sur terre.

PAGE A 6

### NovaBus

Les 360 autobus à plancher surbaissé de la STCUM ont à nouveau été retirés de la circulation pour régler un problème de décélération.

PAGE A 6

## L'IMPÔT SIMPLIFIÉ...



## LA MÉTÉO



Maximum -10, minimum -19

QUÉBEC, 103<sup>e</sup> ANNÉE, N<sup>o</sup> 15  
FLORIDE, 1,75 \$ US  
MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS TAXES  
60¢ PLUS TAXES



Chez **PAQUET** NISSAN  
Taux de financement **1,8%**  
ou **RABAIS** jusqu'à **2500\$**  
La vie est une route. À vous d'en profiter.  
Renseignements sur place  
3580, boul. de la Rivière-Saint-Jovite, Lévis 838-3838

## TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale	3 à 5
Le Québec et le Canada	6 et 7
Le Monde	8

CAHIER B	
Questions d'argent	1 à 8
Automobile	1, 4 et 5
Opinions	7

CAHIER C	
Télé Magazine	1 et 2
Arts et spectacles	3 à 10
Votre agenda	4
Ce soir à la télé	2
Annonces classées	5 à 9
Décès	9

CAHIER D SPORTS	
Statistiques	2 et 4
Jeux et BD	7

SERVICES	
Abonnements	686-3344 1-800-463-2362
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Internet	www.lesoleil.com
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

355  
joursavant l'an  
2000

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe Unimédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISBN 0319-0730

## NUMÉROS CHANCEUX

**LA QUOTIDIENNE**  
tirage du 10-01-99  
7-4-5  
8-4-9-9

**6/49**  
tirage du 09-01-99  
1-3-18-23-24-35  
(complémentaire)  
29

**EXTRA (09-01-99)**  
391609

**QUÉBEC 49**  
tirage du 09-01-99  
4-9-14-17-24-45  
(complémentaire)  
25

**BANCO**  
tirage du 10-01-99  
3-4-6-7-12-16-18-24-25-35  
36-44-46-48-49-54-57-62-64-68  
**EXTRA (10-11-99)**  
027528

## C'ÉTAIT HIER

1988 — Un juge de Chicago ordonne à la compagnie Amoco de payer 85,2 millions \$ en dédommagement après que le pétrolier Amoco Cadiz eut déversé son chargement au large des côtes françaises.

1982 — Le réseau CBC déplace son téléjournal à 22 heures et inaugure l'émission The Journal.

1979 — La Baie acquiert 87 pour cent des actions de Simpson's.

exercices militaires ayant pour toile de fond la proclamation de l'indépendance du Québec.

Selon lui, l'armée canadienne cherche ainsi à faire peur aux immigrants et aux personnes âgées, souvent plus réfractaires à la souveraineté, concernant les lendemains de l'éventuelle proclamation d'un Québec souverain.

Le Mouvement souverainiste du Québec, par la voix de Gilles Rhéaume, a pour sa part réclamé une enquête publique sur « la discrimination subie par les militaires francophones au sein de l'armée canadienne ».

QUÉBEC  
SSJB

Suite de la Une

voulons pas d'armée. Et nous ne voulons pas nous emparer de la capitale nationale.»

Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Guy Bouthillier, a déclaré que ce n'est pas la première fois que se déroulent des

CÉA  
200 000 \$ à Guy Tassé

Suite de la Une

Si l'on excepte le cas d'un professionnel frappé d'une réprimande écrite, trois personnes seulement ont écopé de mesures disciplinaires. Il s'agit de l'ex-directeur du Service de l'éducation des adultes, Guy Tassé, qui a été congédié, de Lucy La Rochelle, ex-directrice du CÉA des Chutes, qui a été rétrogradée et suspendue durant un an sans salaire, et de Linda Boutin, ex-responsable du registrariat, suspendue six mois. Depuis, la commission scolaire a réglé pour 200 000 \$ avec Guy Tassé qui contestait son congédiement.

« Pourquoi la CS a-t-elle réglé avec Guy Tassé ? » demande sur un ton sibyllin M<sup>re</sup> Bertrand, pour ensuite laisser tomber que si l'ex-directeur de l'éducation des adultes, congédié pour inconduite, négligence et insubordination, avait réussi à négocier un règlement de 200 000 \$, sa cliente devrait logiquement obtenir beaucoup plus.

« M<sup>me</sup> La Rochelle n'encourt aucune responsabilité quant à l'interprétation des règles budgétaires, soutient-il. Elle a toujours suivi les procédures transmises par son supérieur hiérarchique immédiat, Guy Tassé. »

## LE PROCÈS DU MILLÉNAIRE

Un peu à la blague, le procureur de l'ex-directrice du CÉA des Chutes parle du recours de sa cliente comme du « procès du millénaire ». « Si on fait diligence, il y a des chances que la cause soit entendue en l'an 2000. Mais ce ne sera certainement pas en 1999 », assure M<sup>re</sup> Bertrand qui impute le délai aux multiples procédures entreprises par la CS pour dessaisir la cour supérieure de l'action au profit du comité

de recours provincial chargé des relations de travail entre la CS et ses administrateurs.

« La commission scolaire a contesté la compétence de la cour supérieure et elle a perdu. La cour d'appel vient de reconnaître que, dans les cas de suspension d'un cadre scolaire, le comité de recours provincial n'a pas juridiction pour entendre une action en dommages-intérêts », se réjouit l'avocat de Lucy La Rochelle qui vient de déposer en cour supérieure une déclaration amendée au montant de 696 248 \$, en hausse de 183 907 \$ sur la poursuite initiale de 512 341 \$ datant de novembre 1996.

« L'augmentation tient compte du facteur temps qui est un élément important en soi. Mais aussi des dommages psychologiques subis par M<sup>me</sup> La Rochelle dans son milieu de travail où elle est victime de moqueries, de quolibets et de propos désobligeants. Dans les congrès et les réunions, on l'aborde comme une bête de cirque. »

M<sup>re</sup> Jean-François Bertrand n'est pas fermé à un règlement hors cour. « Ma porte est toujours ouverte à ce niveau-là. Dans tout dossier civil, je suis prêt à entendre les procureurs des autres parties », indique-t-il tout en confirmant que cette lamentable affaire avait coûté très, très cher à la CS et au gouvernement qui a ordonné l'enquête Keable.

Dans sa poursuite contre la commission scolaire, Lucy La Rochelle réclame essentiellement deux choses : l'annulation des deux résolutions la suspendant et la rétrogradant, et sa réintégration dans son ancienne fonction de directrice du Centre d'éducation des adultes des Chutes.

Agée de 44 ans, Lucy La Rochelle occupe aujourd'hui un poste de directrice adjointe dans une école secondaire. Le procès pourrait durer trois semaines.

Pacifiste canadien arrêté en Israël  
Il s'est interposé entre Israéliens et Palestiniens

HEBRON (AP-PC) — Un pacifiste canadien, Pierre Shantz, doit comparaître en cour en Israël, aujourd'hui, pour y être accusé de s'être interposé face à des militaires israéliens aux prises avec des manifestants palestiniens à Hébron, en Cisjordanie.

M. Shantz, 24 ans, d'Elmira, en Ontario, et plusieurs autres membres des Christian Peacemaker Teams, dont le siège est situé à Chicago, ont été déplacés de force par la police israélienne après qu'ils eurent pris position face aux troupes israéliennes chargées de surveiller quelque 200 protestataires palestiniens tentant de se rendre jusqu'à une mosquée, en dépit d'un couvre-feu imposé par Israël à Hébron.

« Nous pensons que nous devons aller au-devant pour dire aux soldats de ne pas tirer parce qu'il s'agissait d'une manifestation pacifiste », a déclaré Sara Reschly, 26 ans, de l'Iowa, arrêtée en compagnie de Shantz, mais relâchée hier soir.

« Les soldats se sont mis à prendre la rue d'assaut, leurs fusils pointés (en direction des manifestants), a-t-elle ajouté. Nous avons crié: "Ne tirez pas". »

Linda Menuhin, porte-parole de la police israélienne, a indiqué que les deux pacifistes avaient été arrêtés pour s'être interposés face aux policiers et pour avoir agressé l'un d'eux. Reschly a nié ces accusations.

Un autre membre des Christian

Peacemaker Teams sur place lors de la manifestation, Mark Frey, a dit avoir vu un soldat gifler Shantz à deux reprises. Il a ajouté que le pacifiste ontarien, qui demeurait hier soir en détention, n'avait pas répliqué.

Selon un porte-parole de la section ontarienne des Christian Peacemaker Teams, Doug Pritchard, Shantz pourrait voir sa détention prolongée ou encore être déporté ou tout simplement libéré, lors de sa comparution d'aujourd'hui.

Shantz  
pourrait  
être  
déporté  
d'Israël

Primeurs  
à Québec  
Lundi 11 janvier  
19h30

Une émission spéciale où Catherine Lachaussee vous propose trois court-métrages humoristiques produits et réalisés dans la Capitale, avec des comédiens de Québec:

**Qapla**  
signé Jean-François Rivard

**Salon Rouge**  
signé Philippe Gagnon

**La triade de Shanghai**  
signé Pierre Gréco

Radio-Canada vous en met  
plein La vie



Réalisation: Michel Sylvestre

# LA CAPITALE

## ET SES RÉGIONS



Il ne reste plus que ruines de l'église construite en 1916. La première messe y avait été dite en décembre 1917.

SAINT-LUC DE MATANE

# Le coeur du village

## L'église n'était assurée que pour le quart de sa valeur

ROMAIN PELLETIER  
Collaboration spéciale

■ MATANE — Des enquêteurs vont tenter de découvrir aujourd'hui la cause de l'incendie qui a complètement ravagé, dans la nuit de samedi à hier, l'église de Saint-Luc, à une dizaine de kilomètres de Matane.

Personne n'a été blessé, mais les pertes matérielles s'élèvent à 1 million \$, voire 1,5 million \$, alors que la fabrique n'est assurée que pour environ 250 000 \$. La reconstruction du bâtiment érigé en 1916 est loin donc d'être assurée. D'ici là, les offices religieux auront lieu dans la salle communautaire du centre municipal des loisirs, situé en face de l'église incendiée.

Le feu s'est déclaré vers 22 h, soit peu de temps après la dernière célébration dominicale, celle de 19 h 30, qui s'est terminée vers 20 h 20. Il y avait alors de 25 à 40 paroissiens seulement, à cause du temps incertain, signale le curé Philibert Dionne, qui dessert aussi les municipalités de Saint-René et de Sainte-Paule.

L'incendie a pris naissance à l'arrière de l'église, vers la sacristie, avance un paroissien, Raynald Dion, un plongeur professionnel qui a enregistré deux heures et demie d'images de cette tragédie sur vidéo. Une défectuosité du système électrique ou du système de chauffage à l'huile en semble la cause la plus probable. La secrétaire municipale, qui réside près de l'église, Guylaine Labrie, a donné l'alerte lorsqu'elle a vu des flammes à l'intérieur.

Dans le temps de le dire, les premiers pompiers volontaires du village sont arrivés. Il ne s'est pas perdu de temps pour tout mettre en place, puisque la caserne est située tout près. Quand la pression a chuté dans le réseau d'aqueduc, la douzaine de sapeurs ont

installé une pompe portative pour s'approvisionner dans un petit lac. Ils ont aussi obtenu l'aide d'une quinzaine de pompiers de Matane. Pour circonscrire l'incendie, les pompiers ont entre autres utilisé des chargeuses pour pousser la neige, ainsi que des souffleuses.

### IL NE RESTE QUE LES MURS

Seuls les murs de pierre taillée ont tenu le coup. Le clocher avec ses trois cloches est tombé à l'intérieur du bâtiment vers minuit, et tout le reste dont la charpente en bois recouverte de plâtre s'est envolé en fumée. Le feu a pris fin vers 9 h dimanche, soit après que le réservoir de 1000 gallons d'huile se fut consumé, précise le chef pompier volontaire, Robert Simard.

Personne n'a eu le temps de sauver quoi que ce soit, du fait que les flammes étaient trop menaçantes pour permettre d'entrer dans l'église. À leur arrivée, deux pompiers volontaires du village s'y sont risqués avec des respirateurs, mais ils en sont rapidement sortis.

On a cependant eu le temps de sortir les papiers et registres du presbytère situé tout près et qui, finalement, n'a pas été touché. La dizaine de résidents de l'immeuble de l'Office municipal d'habitation ont aussi été évacués par mesure de prudence.

Là aussi, les dix logements ont été épargnés par les flammes.

### SOUS LE CHOC

Pendant ce qui faisait leur fierté, les 900 paroissiens de Saint-Luc sont encore sous le choc. Bon nombre ont d'ailleurs assisté, impuissants, à l'incendie de leur église.

Mais, le curé de la paroisse Saint-Rédempteur à Matane, Paul-Émile Labrie, originaire de Saint-Luc, s'attend à ce que les paroissiens décident de reconstruire leur église, que l'on pouvait apercevoir du fleuve.

« Il s'agit d'une perte épouvantable, mais ils vont se retourner rapidement. Ce sont des gens fiers. Ils ne resteront pas sans église. »

L'archevêque du diocèse de Rimouski, M<sup>gr</sup> Bertrand Blanchet, qui prendra la décision finale, est venu constater hier après-midi l'étendue des dégâts. Il était accompagné de l'économiste diocésain Michel Plante.

Pour la mairesse Linda Lévesque, l'incendie de l'église constitue une grosse déception. « C'est difficile à prendre, elle était au coeur du village depuis 82 ans. Elle faisait partie du patrimoine. Elle devait d'ailleurs être classée monument historique d'ici cinq ans. Nous allons voir quelle aide nous pourrions apporter à la fabrique. »

« En attendant, nous allons prendre le temps de digérer cette perte. C'est une blessure qui va guérir à la longue. Quant aux pompiers, je leur lève mon chapeau, ils ont fait du très beau travail puisqu'ils ont réussi à protéger les maisons et immeubles tout autour. »

La secrétaire de la fabrique, Lorraine Jean, signale qu'un projet de musée à l'intérieur de l'église était à l'étude, et que la fabrique prévoyait y installer sous peu ses bureaux. On en était à dresser les cloisons.

**L'église, vieille de 82 ans, devait être classée monument historique d'ici cinq ans, selon la mairesse**

**Une défectuosité du système électrique ou du chauffage à l'huile pourrait avoir causé l'incendie**

### MEURTRE DE HARRY FRÉGEAU

## « Des événements non prévisibles »

### La Commission des libérations conditionnelles n'a pas « échappé » Éric Tanguay

CLAUDETTE SAMSON  
Le Soleil

■ QUÉBEC — La Commission nationale des libérations conditionnelles a estimé en décembre que « les derniers événements très graves » impliquant Éric Tanguay, accusé d'avoir commis un meurtre au second degré alors qu'il était en libération d'office en août, « n'étaient en aucune façon prévisibles ».

Cette récidive de Tanguay, qui venait de purger les deux tiers d'une peine de sept ans de pénitencier après avoir sauvagement battu un adolescent de 16 ans, pèsera par contre lourd dans son dossier, s'il est reconnu coupable.

La Commission a en effet ouvert la porte à une interdiction de mise en liberté aux deux tiers de sa prochaine peine, tel que le prévoit la loi. Il s'agit d'une mesure d'exception, qui ne touche que des criminels particulièrement violents, présentant un sérieux risque de récidive. Pour Tanguay, cela pourrait vouloir dire 25 ans ferme.

### MEURTRE AU SECOND DEGRÉ

Éric Tanguay a été accusé vendredi du meurtre au second degré de Harry Frégeau, mort le 27 décembre des blessures que lui avaient infligées, en août, quatre hommes cagoulés qui l'ont attaqué pendant qu'il dormait. Tanguay est présumé être le principal acteur de cette raclée, administrée à coups de bouteilles de bière.

En 1993, alors qu'il venait d'avoir 18 ans, il avait servi la même médecine à un adolescent qu'il ne connaissait pas et qui ne l'avait pas provoqué. Le garçon est demeuré dans le coma pendant des semaines et a gardé des séquelles neurologiques de cette attaque.

La lecture du dossier d'Éric Tanguay à la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) nous apprend qu'au tiers de sa peine, il a renoncé à sa demande de libération conditionnelle, un signe qu'il savait qu'il ne l'obtiendrait pas.

En décembre 1995, il s'est vu refuser une permission de sorties sans surveillance, en raison du danger qu'il représenterait encore.

Mais la loi fédérale prévoit qu'aux deux tiers de la peine, un détenu est libéré automatiquement, sauf exception. C'est la libération d'office, à laquelle Éric Tanguay a eu droit en juin. Constatant qu'il avait encore « certaines difficultés » à admettre ses comportements violents, la CNLC lui

a toutefois imposé un suivi psychologique de six mois, lui a interdit de consommer des intoxicants, et l'a enjoint à éviter de fréquenter des personnes ayant un casier judiciaire.

En juillet, il avait passé un test d'urine qui s'est avéré négatif. Son suivi psychologique avait débuté, et il était sur le point de commencer à travailler. Il habitait chez ses parents et était content d'être à la maison. Rien n'indiquait que ses fréquentations dérogeaient aux conditions. Il n'y a eu « aucun signe avant-coureur de désorganisation », écrivent les commissaires de la CNLC.

Mais lors de l'agression du mois d'août, le grand jeune homme, qui mesure six pieds quatre pouces, avait de nouveau réuni les ingrédients explosifs qui l'ont mené « au même type de délit qu'en 1993 », soit des perturbations psychologiques sévères et la consommation d'intoxicants.

La CNLC tire une importante leçon de cette récidive. Elle envisage en effet la possibilité d'« un référé pour fins d'interdiction de mise en liberté lors d'une prochaine libération d'office ».

Concrètement, cela veut dire que s'il est condamné pour le meurtre de Frégeau, il pourrait ne pas être libéré aux deux tiers de sa peine comme le prévoit la loi, mais devoir la purger en entier. Or, une condamnation pour meurtre au second degré entraîne une condamnation à vie, avec un minimum de 10 à 25 ans à purger.

« Il est possible qu'à très long terme, avec l'aide appropriée, vous pourriez redevenir un apport positif pour la société », mentionnait aussi la CNLC en décembre.

Éric Tanguay reviendra en cour le 19 janvier.



Éric Tanguay

### LAC-SAINT-CHARLES

## Frappée en glissant

Une enfant de sept ans a été frappée par un véhicule alors qu'elle glissait aux abords de la rue des Bois-Francis, à Lac-Saint-Charles, hier matin. La fillette a subi une blessure à la tête, mais sa vie n'est pas en danger. Selon le sergent Simon Guay, de la police de la Haute-Saint-Charles, elle glissait sur le banc de neige devant une maison, et sa glissade se terminait dans la rue. L'automobiliste qui est survenu à ce moment n'a pu s'arrêter à temps; il a même entraîné l'enfant sur une dizaine de pieds. Coupée à la tête sur environ deux pouces, la petite saignait beaucoup. Elle a aussi subi des ecchymoses au bras. « Ça arrive souvent dans les quartiers résidentiels. Ça ne circule pas beaucoup, mais ça prend juste une voiture pour qu'un accident arrive. » Cet incident devrait rappeler à tous les parents les dangers de cette pratique, a dit le sergent. C.S.

### QUÉBEC

## Sortis d'un logement insalubre

La police de Québec a dû demander à la Direction de la protection de la jeunesse de prendre en charge sept enfants qui vivaient avec leur mère dans un logement nettement insalubre. C'est en accompagnant l'un des enfants chez lui que les policiers ont découvert les conditions inacceptables dans lesquelles vivait la famille, a relaté le lieutenant Vincent Mathieu. Le logement était nauséabond, notamment en raison des aliments périmés qui s'y trouvaient et de la présence incontrôlée d'animaux. Le service de la salubrité de la Ville doit s'y rendre aujourd'hui. Le porte-parole de la DPJ, Jean Lortie a indiqué que les enfants reviendraient dès que les lieux seraient devenus habitables. « Il s'agit avant tout d'aider cette mère », a-t-il indiqué. C.S.

**Merci** à la clientèle, à notre équipe de vente ainsi qu'à tous nos employés!

Grâce à vous encore cette année, Marlin Chevrolet se classe

« **PREMIER VENDEUR GM** » dans le grand Québec-Métro.



Marcel Théberge



Mario Moffet



Gaétan Francoeur



Roch Grondin



Mario Cloutier



Éric Lebreux



Daniel Dumont



Benoît Lizotte



Luc Pelletier



Denis Fluet

**\* DERNIÈRE JOURNÉE**  
pour profiter de notre promotion  
**1,9% intérêt, jusqu'à 48 mois.**

**MARLIN**  
CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.

**Dernière journée pour liquider 7 modèles 1998**  
**Venez faire votre offre!**

2145, Jean-Talon Sud, Québec **688-1212**

Bonne et  
Heureuse Année

## SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

## Baisse des taxes

Plusieurs contribuables de Sainte-Catherine de la Jacques-Cartier devraient voir leur compte de taxes baisser en 1999. Le budget prévoit le maintien de la taxe foncière à 1,12\$ des 100\$ d'évaluation. En général, le compte de taxes moyen d'une résidence unifamiliale pourrait diminuer de 0,5% à 1,8% comparativement à 1998. La taxe pour le ramassage des ordures diminue de 5\$ par logement. Le tarif pour les égouts diminue de 10\$ par logement et la taxe d'eau au compteur baisse de 0,03\$ du mètre cube. Le budget global de la municipalité est en hausse de 4,3%, à 3 114 000\$. Par ailleurs, le budget prévoit un programme de revitalisation qui toucherait 1000 propriétés admissibles à un crédit de taxe foncière égal à 120% de celle-ci, dans la mesure où le propriétaire effectue des travaux de rénovation ou de construction d'une valeur minimale de 10 000\$, tant pour une résidence, un commerce ou une industrie. Les permis doivent avoir été délivrés entre le 18 décembre 1998 et le 31 décembre 1999. Y.T.

## CHICOUTIMI

## Bonhomme

## Carnaval en visite

Bonhomme Carnaval n'a pas pris de chance et a commandé du temps froid pour sa visite au Magasin Croft de Chicoutimi, hier après-midi, en compagnie du président de la 45<sup>e</sup> édition, Guy Dufresne. C'est que l'entreprise Bertrand Croft Inc. commandite le Carnaval de Québec en fournissant des vêtements de marque Ozone aux membres de la fanfare « Les Éclairs Croft », et aux organisateurs du Carnaval. Pour l'entreprise, il s'agit d'une vitrine privilégiée. Une première boutique Croft a ouvert ses portes, l'an dernier, dans la Vieille Capitale. Ses vêtements sont également disponibles dans 250 boutiques au Québec et au Canada. L'un des points forts de l'après-midi fut l'ultime épreuve de souche à la corde entre l'équipe de Bonhomme et celle de ses hôtes. « Nous sommes fins. Nous avons laissé gagner la visite! » a précisé Sophie Maltais, conseillère en communications pour Bertrand Croft. Ci-contre, Nathalie Anne Croft, directrice générale des Magasins Croft, et ses visiteurs, Bonhomme Carnaval et Guy Dufresne.



## STONEHAM

## Une résidence familiale en flammes

Un incendie s'est déclaré dans une résidence unifamiliale située au 4928, boulevard Talbot, à Stoneham, hier après-midi. Personne ne se trouvait dans la maison. Le feu, qui aurait pris naissance près d'une annexe à l'huile, au sous-sol, est monté au premier étage, avant de sortir à l'extérieur par un mur, pour rentrer de nouveau par l'entree, a expliqué le chef des pompiers de Stoneham, Jean-Marc Nolin. Comme ce n'est qu'à cette étape qu'un voisin a eu connaissance du sinistre, les dommages étaient déjà considérables à l'arrivée des pompiers. Les vitres étaient noircies, un signe de chaleur intense, selon le chef Nolin. Dix-sept pompiers de Stoneham et de Saint-Adolphe ont participé à l'opération. C.S.

« Dès demain (aujourd'hui), nous purgerons la canalisation puis nous procéderons au nettoyage complet de la conduite, précise Serge Marquis, de Mines Gaspé. Ces travaux complétés, nous vérifierons l'ensemble de la ligne de transport d'acide afin d'évaluer la situation et de réparer les dommages éventuels. »

## MURDOCHVILLE

À cause d'un joint  
10 000 litres d'acide sulfurique  
déversés près de Mines Gaspé

HENRI MICHAUD

Collaboration spéciale

■ MURDOCHVILLE — Des équipes de Mines Gaspé seront au travail, dès ce matin, pour réparer la fuite survenue à une canalisation d'acide sulfurique, tôt samedi, à Murdochville. Le bris d'un joint d'expansion serait à l'origine du déversement de quelque 10 000 litres d'un produit extrêmement corrosif.

« Nous travaillons sur des sites précis, aux endroits où le couvert de neige s'est affaissé. Une partie de l'acide a également été récupérée, mais il m'est impossible, pour le moment, d'en déterminer le volume exact. »

Hier après-midi, les experts espéraient toujours déverser un neutralisant liquide qui, espèrent-ils, emprunterait le même tracé que l'acide.

Entretemps, des camions-citernes font la navette entre le réservoir de production de l'usine et le site d'entreposage.

Selon M. Marquis, le bris d'un joint d'expansion serait à l'origine du déversement d'environ 10 000 litres d'acide sulfurique (21 tonnes métriques!), samedi. « Nous n'avons pas déterminé la cause exacte de la fuite. Toutefois, les importantes variations de température des derniers jours pourraient avoir endommagé un joint de la tuyauterie. » La ligne, longue de 2 km, relie l'usine d'acide aux installations d'entreposage.

Hier, les équipes d'intervention ont poursuivi l'épandage de neutralisants liquides et solides, à base de chaux, pour limiter les impacts sur l'environnement.

Une bande longue de 4 km, jusqu'au lac York, demeure sous étroite surveillance. « Des échantillons sont régulièrement prélevés afin de déterminer le pH de l'eau, ajoute François Gaudin, du ministère de l'Environnement. Notre équipe demeurera sur place jusqu'à la fin des travaux de récupération afin de s'assurer que tout est fait selon les règles de l'art. » Les risques de contamination des cours d'eau seraient pratiquement écartés.

La fuite a été détectée vers 9 h, samedi, sur une canalisation de 10 cm de diamètre reliant l'usine de fabrication d'acide aux installations d'entreposage. La veille, un débit-mètre avait signalé un problème dans le dernier tiers de la conduite.



COLLABORATION SPÉCIALE JEANNOT LEVESQUE

## Incendie chez les Pros de la photo

Un court-circuit dans un appareil servant à développer du papier photographique a causé, hier matin, des dommages qui se situent entre 50 000 et 400 000\$ chez les Pros de la photo, au 800, rue des Rocailles, à Québec. Selon le directeur général de l'entreprise, Pierre

Raymond, les pompiers n'ont mis que 20 minutes à éteindre le feu avec des extincteurs. Celui-ci a causé beaucoup de fumée, mais le bâtiment n'a subi aucun dommage. L'ampleur des pertes dépendra de la possibilité ou non de réparer l'appareil, a expliqué M. Raymond. C.S.

## 118 ans d'histoire....



COLLABORATION SPÉCIALE RÉMI SENECHAL

Une partie de l'histoire de Mont-Joli est disparue, jeudi dernier, alors que son plus vieil établissement hôtelier, l'Hotel Commercial, est tombé sous le pic des démolisseurs. L'hôtel, construit en 1881, était rapidement devenu le principal lieu de rencontre sociale des Mont-Joliens, un an seulement après la fondation de la ville. L'établissement de 70 chambres a surtout connu ses heures de gloire pendant les belles années du Canadien National, lors de la Deuxième Guerre mondiale et de la construction des stations radars de la ligne Dew. Mont-Joli était alors la plaque tournante des avions-cargos américains qui, à partir de 1954, se dirigeaient vers le Grand Nord canadien pour y implanter, en pleine guerre froide, cette ligne de défense nord-américaine. Les militaires américains faisaient un arrêt à cet établissement, comme les militaires du Commonwealth qui fréquentaient la 9<sup>e</sup> École de bombardiers établie à Mont-Joli. En 1979, l'édifice avait été transformé en un immeuble polyvalent. C.T.

## PARC FORILLON

## Une porcherie au lieu du club de golf: ça sera non

BERNARD BÉLANGER

Collaboration spéciale

GASPÉ — Les membres du Club de golf Gaspé Inc. devront sans aucun doute renoncer à vendre à un producteur porcin leur terrain de 6,4 millions de pieds carrés situé à proximité du parc national Forillon. Une consultation faite par l'hebdo régional *La Péninsule* afin de connaître l'opinion des résidents des alentours, devrait refroidir les ardeurs des actionnaires.

Le Club de golf Gaspé avait acheté, en 1987-88, des terrains à Rosebridge, près du parc national, en vue d'y ériger un golf de 18 trous. Le projet avait séduit 310 citoyens du Grand-Gaspé, qui y avaient souscrit 500\$ chacun. Mais il ne s'est jamais réalisé. À l'automne de 1998, les membres ont décidé de vendre le terrain.

C'est alors qu'une entreprise spécialisée dans l'élevage des porcs s'est ma-

nifestée. L'endroit l'intéresse pour y exploiter une industrie porcine. Selon M. Michel Pouliot, du Club de golf Gaspé, il s'agirait d'une entreprise ultra moderne, créatrice d'emplois.

Les fondateurs du club savaient bien qu'implanter une telle industrie près du parc national et de la baie de Gaspé susciterait inquiétudes et questionnement. Voilà pourquoi ils ont invité le milieu à se prononcer au moyen de l'hebdomadaire régional. Bien que les résultats du sondage ne soient pas encore disponibles, les réactions négatives au projet fusent de toutes parts.

Un résident du secteur, M. Jack Lebrasseur, soutient qu'une telle industrie n'a rien à faire à proximité d'un secteur de villégiature. « Notre industrie touristique en souffrirait beaucoup! » Même son de cloche pour M. Jules Bélanger qui considère que ce type d'industrie ne cadre pas avec la vocation du parc Forillon.



## D'Y ACCÉDER

Prenez votre avenir en main.

Ouvrir un compte Actions en direct Banque Royale est assurément le meilleur moyen de faire fructifier vos avoirs. Un compte d'Actions en direct réduit vos frais, multiplie vos choix, facilite vos opérations et vous donne le contrôle. Gérez vos placements par téléphone, en consultant nos représentants en placements, ou en utilisant TELACTION®, notre service de placements par téléphone. Si vous utilisez votre ordinateur personnel et PCACTION® notre logiciel ou NETACTION™ sur Internet, **VOS OPÉRATIONS POURRAIENT NE VOUS COÛTER QUE 29 \$.**

## NOTRE REER PLUS + VOTRE PC = UN POUVOIR ACCRU ENTRE VOS MAINS

Nous vous proposons le compte **REER PLUS ACTIONS EN DIRECT™**, dans lequel vous pourrez verser toute une gamme de placements admissibles aux REER : plus de 900 fonds communs de placement parmi les plus recherchés, des CPG divers et un assortiment d'autres placements à revenu fixe. Nous avons également conçu un compte **REER AUTOGÉRÉ** pour ceux d'entre vous qui souhaitent avoir le contrôle de leurs placements et détenir des actions dans leur portefeuille.

Quel que soit le compte choisi, vous bénéficiez de conditions exceptionnelles : **EXEMPTION DES FRAIS D'ADMINISTRATION ANNUELS\***, **PRÊTS REER AU TAUX PRÉFÉRENTIEL<sup>1</sup>** et **REMISE DE CERTIFICATS<sup>11</sup>** d'une valeur de 100 \$ que vous pourrez utiliser pour régler des frais de transfert ou des commissions dans votre REER. Pour de plus amples renseignements, veuillez nous appeler au 1 800 769-2583 ou consulter un spécialiste en placements à votre succursale de la Banque Royale ou du Trust Royal. Vous pouvez également nous joindre sur Internet : [www.banqueroyale.com/actionsdirect](http://www.banqueroyale.com/actionsdirect)

\* REER Plus : pas de frais d'administration annuels et aucun solde minimum exigé. REER auto-géré : pas de frais d'administration annuels si la valeur marchande du compte s'élève à 25 000 \$ ou plus. Des frais d'administration annuels de 25 \$ sont perçus si la valeur marchande du compte est inférieure à 25 000 \$.

<sup>1</sup> Prêts aux emprunteurs admissibles, offerts par la Banque Royale ou le Trust Royal.

<sup>11</sup> Deux certificats de 50 \$ si vous ouvrez un compte REER Actions en direct avant le 1<sup>er</sup> mars 1999.

© Marques déposées de la Banque Royale du Canada. Actions en direct Banque Royale Inc. est titulaire d'une licence d'emploi de ces marques. ™ Marques de commerce de la Banque Royale du Canada. Membre FCPE

ACTIONS EN DIRECT  
BANQUE ROYALE

Membre du Groupe Financier Banque Royale®

Au bout du fil...  
Toutes les conditions!

L'état des routes de Transports Québec  
et la météo d'Environnement Canada

1 900 565-4000

Frais de 95¢ la minute



Environnement Canada

Environnement Canada

# Verte malgré elle

Le nouveau contenant de lait de Natrel est plus design et... recyclable

MÉLANIE PAGEAU  
Le Soleil

QUÉBEC — La compagnie Natrel a récemment mis sur le marché des contenants de lait en plastique recyclables. Depuis la mi-novembre, les consommateurs peuvent acheter le format 2 litres de produits Québon dans ces cruches.

Non seulement ces contenants sont-ils recyclables, mais ils sont également réutilisables. Ils peuvent en effet servir à mille et un usages dans la maison: accueillir un autre liquide, bricolage, etc.

Pourtant, selon la directrice des relations publiques, Diane Jubinville, Natrel ne poursuivait pas vraiment de but environnemental. La compagnie cherchait plutôt à « revamp sa gam-



Le contenant de plastique format 2 litres, disponible dans les épiceries depuis la mi-novembre, a été mis en marché dans un but purement marketing, selon Natrel.

me de produits Québon» en changeant le format et le design.

Que les cruches soient recyclables ne fait pas de différence, selon M<sup>me</sup> Jubinville, puisque les contenants de carton le sont aussi. « Ils sont recyclables, mais non recyclés », nuance-t-elle, puisque rares sont les compagnies qui les récupèrent.

Ce nouveau contenant n'est donc pas le fruit de poussées des consommateurs mordus d'environnement. Natrel avoue avoir reçu quelques deman-

des, mais affirme qu'il s'agit essentiellement d'une « décision d'entreprise ».

Ce format est déjà très fort aux États-Unis. Québon a suivi la vague en commercialisant cette cruche de plastique opaque, à large poignée et avec un bouchon. Les consommateurs québécois ont déjà bien reçu le nouveau produit, affirme M<sup>me</sup> Jubinville. Elle estime cependant qu'il est encore trop tôt pour évaluer les ventes.

Un compétiteur, le groupe Lactel, n'a pas l'intention de suivre la voie de

Natrel pour l'instant. Selon le responsable des achats, Guy Rivest, le contenant du « lait tablette » Grand Pré est recyclable, même s'il contient de la cire.

## PAS NOUVEAU

Natrel n'a pas vraiment innové avec ses cruches. En fait, plusieurs compagnies offrent déjà leur lait dans des contenants en plastique.

La Laiterie des Trois-Vallées, de Mont-Laurier, a parti le bal en 1993

avec ses produits Mon lait. Ayant eu l'idée plus tôt, l'entreprise a dû attendre que la réglementation permette ce genre de contenant pour le lait.

Par la suite, Laiterie Royale (1995) et Agronor — laiterie Château — (1997) ont emboîté le pas. « À peu près toutes les petites laiteries du Québec se sont démarquées avec ce contenant », affirme le directeur de la mise en marché de la coopérative Agronor, Claude Métallier. Maintenant, ce sont les gros qui imitent les petits...

## Les cartons de lait: recyclables, mais non recyclés

Aucune entreprise de récupération de la région de Québec ne s'y met, bien que ce soit techniquement possible

MÉLANIE PAGEAU  
Le Soleil

QUÉBEC — Recyclez-vous vos pintes de lait vides? Si non, n'avez pas de remords puisque aucune entreprise de récupération de la région de Québec ne le fait, bien que ce soit techniquement possible.

Selon Recyc-Québec, aucune municipalité de la région de Québec ne reprend les cartons de lait. Tout simplement parce que les entreprises chargées du recyclage ne possèdent pas les équipements pour le faire, avance l'organisme.

Par exemple, chez CS Gestion de déchets et de matières recyclables, qui dessert la ville de Québec, on considère ces contenants comme contaminés parce que le carton est ciré. La compagnie n'est pas habilitée à retirer le contaminant. Extraire la cire requiert en effet des équipements spécifiques.

L'entreprise Sani-Gestion, qui s'occupe entre autres du recyclage de Beauport, Cap-Rouge,

Sillery et de la Haute-Saint-Charles, considère que traiter ces contenants demanderait beaucoup trop de temps. Il faudrait en effet bien nettoyer l'intérieur à cause de l'odeur du lait. Comme les acheteurs pour ces produits ne se trouvent qu'aux États-Unis, l'effort n'en vaut pas la peine, estime la compagnie.

Du côté de la Société Via, qui dessert entre autres Sainte-Foy, on plaide que ces cartons contiennent un type de plastique que la compagnie de récupère pas.

### LA MONTRÉGIE RECYCLE

En Montérégie, les citoyens peuvent mettre leurs cartons de lait et de jus dans leur bac de recyclage depuis un an.

Les municipalités de Sainte-Julie, Saint-Amable, Varennes, Verchères, Contrecoeur et Calixa-Lavallée ont mandaté la MRC de Lajemmerais pour trouver une compagnie qui recyclerait ces contenants.

« C'était une exigence pour l'octroi du devis »,

précise Michel Allaire, de la MRC. L'entreprise Services Matrec a ainsi obtenu le contrat.

Selon Annie Hulmann, adjointe aux communications de Matrec, la compagnie récupère ces matières depuis 1992. Aucun équipement spécial n'est requis. En fait, Matrec fait la cueillette des matières recyclables, effectue le tri, puis vend la matière à des recycleurs.

### SAINTE-JULIE LA VERTE

Dans le cas des cartons de lait et de jus, ce sont des acheteurs américains qui en font l'acquisition. Selon M<sup>me</sup> Hulmann, les cartons ainsi recyclés servent ensuite à produire du papier hygiénique. « Il y a un marché », confirme-t-elle.

Sainte-Julie, considérée comme une ville très verte, veut même aller encore plus loin. « D'ici cinq ans, on devrait avoir trois types de collectes: les déchets normaux, la cueillette sélective et les déchets de cour », affirme Marcel L'Homme. Il avance également qu'une cueillette de déchets domestiques dangereux pourrait voir le jour.



Manque de temps, d'équipement... Les compagnies de recyclage invoquent plusieurs raisons pour se justifier de ne pas récupérer les cartons de lait.

## À la mémoire de Samuel

LUCE DALLAIRE  
Collaboration spéciale

SAINT-GÉDÉON — En souvenir de Samuel Maynard, un jeune homme de 16 ans retrouvé noyé au lac Lambton après plus de six semaines de recherches intensives, amis et parents ont participé, hier, à une cérémonie commémorative visant à suspendre son chandail de hockey dans l'enceinte de l'aréna Marcel-Dutil, à Saint-Gédéon.

L'émotion était vive alors que les parents de Samuel, Maurice Maynard et Colombe Beaugard, se sont retrouvés au centre de la patinoire entourés des amis de Samuel et de l'équipe du Midget CC de l'an dernier, et en présence des joueurs des équipes de Saint-Georges et de Saint-Gédéon, qui s'approprièrent à disputer un match.

La famille a reçu le chandail blanc du numéro 36. Par ailleurs, les responsables du hockey mineur de Saint-Gédéon ont accroché pour toujours, au toit de l'aréna, l'autre chandail (aux couleurs locales) du jeune défenseur.

Prenant la parole au nom de tous les joueurs, l'un des coéquipiers de Samuel, Michel Lamontagne, lui a rendu hommage pour son esprit d'équipe et sa ténacité.

Souvenons-nous que le 25 avril, Samuel Maynard s'est rendu au bar de l'Auberge de la Rivière Sauvage, à Lambton, avec six de ses copains. Se sentant mal, il s'est réfugié à l'intérieur d'une camionnette. À leur retour, ses amis ont retrouvé le véhicule vide, les portières barrées avec la casquette du jeune adolescent sur la banquette. Samuel a été repêché six semaines plus tard. L'autopsie n'a révélé aucun traumatisme. Un malaise aurait été à l'origine du drame.

Pendant tout ce temps, des centaines de bénévoles ont recherché le corps et des milliers d'affiches avaient été installées.



MON REER



MES PLACEMENTS



MA PROPRIÉTÉ

# L'heure juste.

Aurez-vous suffisamment d'argent à la retraite? Votre capital est-il bien protégé? Profitez-vous pleinement de tous vos abris fiscaux? Venez vite chercher l'heure juste au Salon. Vous avez quatre jours!

■ Parmi plus de 1800 fonds mutuels, choisissez les produits qui vous assureront une retraite confortable et sécuritaire.

■ Obtenez une information détaillée sur les titres boursiers. Soyez bien renseigné sur l'évolution du marché: taux d'intérêt, dollar canadien, actions américaines et étrangères.

■ Investissez en toute sécurité! Venez chercher des moyens concrets pour protéger votre capital: fonds distincts, CPG boursiers et fonds indicels garantis.

■ Grande première! Entrez au Carrefour des gestionnaires québécois, présenté par la Caisse de dépôt et placement du Québec. Des ateliers de haut niveau et des conseils sur près de 250 fonds québécois.

■ Plus toute une série d'activités interactives: Pavillon finances-en-direct pour internautes, clinique « Réseau-Inter Notaires » (succession, testament, etc.), conférences de l'Institut québécois de planification financière et plus encore!

SALON  
ÉPARGNE-  
PLACEMENTS

1999

www.finances-en-direct.com

QUÉBEC

CENTRE DES CONGRÈS  
14 au 17 janvier  
Jeu., ven., sam.: 11 h à 21 h  
Dim.: 11 h à 18 h



MES CONSEILLERS



MA RETRAITE

200  
EXPOSANTS

250  
CONFÉRENCES

L'information  
la plus complète  
et la plus actuelle  
sur les  
REER

DÉS  
JEUDI

PTVA

LE SOLEIL

93

# LE QUÉBEC LE CANADA

## «Idéaliste, mais pas rêveuse»

La nouvelle ministre de la Justice, Linda Goupil garde les pieds sur terre

PIERRE PELCHAT  
Le Soleil

LÉVIS — «Je suis une idéaliste, pas une rêveuse.»

Avec son beau sourire, Linda Goupil tient à le souligner. Elle croit au changement mais en gardant bien les deux pieds sur terre.

Au cours d'une entrevue, la nouvelle députée de Lévis et ministre de la Justice refuse de se prendre pour une autre. En l'espace de quelques semaines, elle est passée de l'anonymat complet à celle à qui le premier Lucien Bouchard a prédit une grande carrière politique.

«Je suis toujours la même. Je suis toujours la Linda Goupil que les gens ont connue et je n'ai pas l'intention de changer», lance-t-elle en guise de message à ses proches.

Incidentement, elle a conservé le même bureau de comté que son prédécesseur, question de ne pas engager des frais de déménagement supplémentaires et de demeurer dans un endroit accessible aux gens par le transport en commun. Toutefois, le décor spartiate et froid du temps de Jean Garon fera place à des couleurs plus chaudes et il y aura des plantes vertes.

Ce qui l'a plus marquée au cours des dernières semaines, c'est d'avoir été désignée par les militants du Parti québécois de Lévis au début de novembre dernier pour succéder à M. Garon. Dans une salle comble, on retrouvait plusieurs têtes blanches et pourtant, c'est une femme de 37 ans, mère de deux enfants, qui a été choisie candidate. Et il y avait beaucoup d'enthousiasme.

Par la suite, les événements se sont bousculés. Après une campagne électorale courte et intense et son élection, elle a été nommée au Conseil des ministres et pas à n'importe quel ministère. «Le ministère de la Justice est un ministère important. Je ne dirais pas prestigieux», a-t-elle nuancé.

Son implication dans la vie publique ne date pas d'aujourd'hui. Lorsqu'elle

était étudiante à la polyvalente de St-Damien de Bellechasse, Linda Goupil a fait partie du conseil étudiant pendant cinq ans. Elle l'a même présidé. Elle s'est intéressée à la souveraineté et au Parti québécois avant même d'avoir l'âge pour voter. Son idole du temps était René Lévesque.

Celui qui l'a initiée aux rouages de la politique est Claude Lachance, trois fois député de Bellechasse. Il était à l'époque directeur adjoint à la polyvalente. Linda Goupil a travaillé pour l'organisation du PQ dans Bellechasse aux élections qui ont suivi. Elle a voté pour la première fois au référendum de 1980. Elle est originaire de St-Léon de Standon. Son père, Alexandre Goupil, a déjà été maire de cette municipalité.

Dès l'âge de 10 ans, elle avait décidé ce qu'elle ferait comme travail. Elle voulait devenir avocate pour «défendre la veuve et l'orphelin.»

Elle a fait ses études en droit à l'université de Sherbrooke.

À ses débuts, elle a travaillé à Lévis dans un bureau d'avocats. Par la suite, elle a reçu des offres d'autres cabinets avec des avantages supplémentaires. Linda Goupil a plutôt préféré ouvrir, avec d'autres professionnels, un centre multi-services à Pintendre, question dit-elle, que cela corresponde davantage à sa philosophie d'être au service des gens à un coût abordable. À ce guichet unique, on retrouve des avocats, un comptable, un notaire, entre autres. «Pour moi, c'était un concept d'avenir», a-t-elle souligné.

M<sup>me</sup> Goupil a été active dans le dossier de la médiation familiale au Barreau du Québec. Elle croit à cette forme d'exercice du droit. Celle qui ne craint pas de sortir des sentiers battus a des idées d'améliorer le processus de médiation familiale. «J'ai déjà exprimé mes visions là-dessus. Je souhaite aller plus de l'avant», a-t-elle indiqué sans toutefois préciser les mesures qu'elle entend prendre.

«On n'assure pas l'avenir d'une famille en passant devant les tribunaux. Les parents doivent continuer d'assu-



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE  
La nouvelle ministre de la Justice favorise la médiation.

mer leur rôle parental et se responsabiliser», dit-elle. Elle veut toutefois apporter des changements en concertation avec tous les acteurs du milieu.

La ministre se dit également «énormément préoccupée» par l'accès à la justice. «Le rôle d'un bon avocat est de tout faire pour ne pas aller devant le tribunal», opine-t-elle. M<sup>me</sup> Goupil a un préjugé favorable aux «moyens alternatifs de règlements des conflits», comprendre par là toute forme de médiation ou de négociation avant d'aller engorger les tribunaux.

Dans son comté, la nouvelle députée suit de près l'évolution du dossier des Industries Davie. «J'ai rencontré les gens du comité de survie. J'ai demandé qu'on agisse avec transparence, qu'on informe les travailleurs du suivi des démarches», a-t-elle indiqué. «Il faut que les gens s'impliquent. Ça nous prend un chantier maritime rentable et qui fonctionne et que chacun fasse son bout de chemin», a-t-elle ajouté.

Pour l'heure, M<sup>me</sup> Goupil n'est pas représentée comme tel au comité de démarchage dont l'objectif est de trouver un acheteur. Le grand vizir du gouvernement et ministre des Finances, Bernard Landry, y a toutefois des oreilles et des yeux pour lui faire rapport.

Et la souveraineté? «Le PQ est né pour la souveraineté. J'y crois depuis 1976. Je souhaite qu'on la réalise le plus rapidement possible.» Durant le présent mandat? «Il faut en parler pour que ce soit bien compris, que les gens sachent ce que ça signifie. Il n'y a rien d'épouvantable», a-t-elle répondu avec son sourire mais sans vraiment répondre.

MONTRÉAL

## De retour au garage

Les autobus NovaBus ont encore des problèmes

MONTRÉAL (PC) — Tous les autobus à plancher surbaissé sur l'île de Montréal demeureront au garage aujourd'hui, après que des nouveaux problèmes de décélération soient survenus sur un véhicule dans la nuit de samedi, ce qui laisse présager plusieurs journées de chaos pour les usagers du transport public.

Certains autobus mettent quatre ou cinq secondes à ralentir après que le chauffeur a retiré son pied de l'accélérateur. La Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal a annoncé en fin d'après-midi le retrait «pour une durée indéterminée» de ses 360 autobus à plancher bas, ce qui représente le cinquième de la flotte.

Les experts de la STCUM et de NovaBus croyaient pourtant avoir trouvé la solution à ce vice qui a déjà été observé sur six véhicules la semaine dernière. Un ressort plus puissant avait été installé sur le système de décélération, ce qui avait amélioré le temps de réponse d'une demi-seconde.

Mais hier, la porte-parole de la STCUM, Odile Paradis, a avoué que cette mesure n'était pas suffisante.

«Je pense que tout est à refaire», estime pour sa part Serge Lavoie, président du Syndicat des chauffeurs.

Une dizaine de circuits d'autobus sont interrompus depuis ce matin. Les usagers du transport public ont été invités à se rabattre sur le métro jusqu'à ce que les ingénieurs de la STCUM et ceux du constructeur NovaBus, propriétaire de Volvo, trouvent une solution à cet embarrasant problème de décélération.

Les autobus à plancher bas, acquis à 330 500 \$ l'unité depuis 1993, ont connu leur part de problèmes: porte arrière qui s'ouvrait en pleine marche, accélération et freinage brusques, servo-direction défectueuse, boudins qui se dévissent, etc.

L'introduction précipitée de ce nouveau modèle sur l'île de Montréal avait provoqué un déluge de plaintes de la part des usagers, qui pestaient essentiellement contre l'étréitesse de l'allée centrale et des places assises.

Le président de l'Association des transports urbains du Québec (ATUQ) avait qualifié sans ambages de «citrons» les planchers bas il y a moins d'un an.

«On n'assure pas l'avenir d'une famille devant les tribunaux»



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE  
Pour Linda Goupil, la Justice est un «ministère important, pas prestigieux.»

EN BREF

### POMPIERS DE MONTRÉAL Rupture des négos

Les négociations sont rompues depuis samedi entre l'Association des pompiers de Montréal et le Service de prévention des incendies de Montréal. Le conciliateur Fernand Matteau a ajourné la conciliation après une séance qui avait lieu samedi après-midi. Dans un communiqué, les représentants de la Ville de Montréal se sont déclarés d'accord avec l'ajournement; ils se sont aussi dits «très déçus» de la tournure des événements, et déplorent que l'Association ait toujours maintenu «une position rigide qui ne pouvait déboucher sur un rapprochement pour mettre fin au conflit». «Tout est ajourné sine die», confirmait hier Alain Laforce, porte-parole au SPIM. Le négociateur a mis fin lui-même à la conciliation, devant l'impossibilité de rapprocher les parties. Par ailleurs, lors de l'intervention des pompiers, samedi soir, à un incendie rue Jean-Falou qui a fait un mort, le système de radiocommunication aurait été utilisé par des pompiers pour proférer des injures et des menaces. «L'incident, qui nous a été rapporté par le Centre de communication, aurait duré entre une minute et une minute et demie, dit Alain Laforce. Mais, d'après ce que l'on sait, cela n'a en rien affecté l'efficacité de l'intervention.» Le conflit entre le syndicat des pompiers et la Ville a été marqué, depuis le 12 décembre dernier, par divers actes de vandalisme de la part des pompiers, allant des graffitis sur les murs des casernes et sur les camions jusqu'aux tuyaux perforés. (PC)

UNION SOCIALE

### Réunion aujourd'hui

Les ministres des provinces responsables de l'union sociale se réunissent aujourd'hui à Halifax pour discuter stratégie et passer en revue leurs positions sur l'encadrement du pouvoir de dépenser en matière de programmes sociaux au pays, avant de reprendre les négocia-

tions avec Ottawa. La ministre fédérale de la Justice, Anne McLellan, se joindra à eux pour la journée de demain. Plus tôt ce week-end, le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, Joseph Façal, disait souhaiter un débloqué. Mais les Canadiens seraient en droit de se demander si ces pourparlers ont une utilité pratique, ou s'ils ne sont rien d'autre qu'une lutte de pouvoir politique. Les provinces veulent qu'Ottawa obtienne leur accord avant d'implanter de nouveaux programmes ou de modifier les programmes existants, même si le fédéral en finance la totalité. Elles réclament aussi le droit de retrait de programmes à frais partagés avec pleine compensation financière. (PC)

BOGUE DE L'AN 2000

### Moins pire que la crise du verglas

Des avions qui tombent du ciel, des pannes d'électricité à grande échelle, des réseaux informatiques hors service, une pénurie d'eau et de nourriture: tels sont les scénarios du 1<sup>er</sup> janvier de l'an 2000 qui en inquiètent plus d'un. Mais ce ne sont rien de plus que des superstitions farfelues, affirment certains sceptiques. Ce fut le cas au Moyen-Âge et c'est le cas aujourd'hui, 1000 ans plus tard. «Nous sommes aussi crédules et superstitieux que toujours», croit Mark Kingwell, professeur associé en philosophie à l'Université de Toronto. Son homologue Bob Martin, de l'université Dalhousie, affirme que le sentiment de panique qui envahit plusieurs personnes n'est rien de bien nouveau. Des documents historiques démontrent que les gens étaient terrifiés dans les derniers jours de 999, la population européenne s'inquiétant alors de l'arrivée d'un antéchrist ou de la fin du monde. La terminologie était alors religieuse. Paul Hoffer, directeur du Centre de recherche Cultech à l'Université York, est d'avis que la question du millénaire a été largement surexploitée. Ce dernier ne serait d'ailleurs pas surpris si l'an 2000 engendrait moins de problèmes que la crise du verglas de janvier 99. (PC)



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE  
Paul-Armand Tremblay et son épouse Jacqueline, des millionnaires heureux.

## Une nouvelle loterie Loto-Québec souligne le passage à l'an 2000

KATHLEEN LAVOIE  
Le Soleil

QUÉBEC — Loto-Québec soulignera à sa manière le passage vers l'an 2000 en mettant sur le marché, à partir du 25 janvier, Méga Million 2000. \$ Ayant pour thème l'espace, cette nouvelle loterie fera 50 nouveaux millionnaires au cours de l'année.

C'est lors du gala Célébration 99 que la société d'État annonçait hier la création de cette loterie, qui sera vendue au coût de 25 \$ l'unité. Quatre tirages répartis durant l'année permettront de distribuer les lots de un million de dollars à travers le Québec, la Colombie-Britannique et les provinces de l'Atlantique.

Le gala Célébration 99 a aussi fait deux heureux, alors que Paul-Armand Tremblay, un inspecteur en construction à la retraite, et son épouse Jacqueline,

d'Alma au Lac Saint-Jean, sont sortis grands gagnants du tirage annuel de cette loterie auquel participaient 30 Canadiens ayant découvert trois cases «1000 \$ + télé» sur leur billet. Le billet chanceux leur avait été offert pour Noël par leur fils Pierre, un militaire résidant à Toronto.

Réunis au Capitole de Québec, hier après-midi, les 30 heureux élus étaient assurés de repartir avec un minimum de 6000 \$ en poche, soit le 5000 \$ attribué à ceux éliminés lors de la première ronde ainsi que le 1000 \$ du billet.

À l'annonce des résultats, Jacqueline Tremblay a eu besoin d'une chaise et d'un verre d'eau pour faire «passer» la nouvelle. Après avoir repris ses sens, elle expliquait que ce confortable petit

«coussin» permettra à son mari et elle de visiter leur autre fils, Éric, un militaire basé en Belgique, celui-là. Ensuite, les Tremblay débiteront leur vie de millionnaires par une croisière dans les Caraïbes.

«Ça n'a pas de sens!, a lancé une Jacqueline Tremblay encore sous le coup de l'émotion. J'avais essayé de prévoir ça et de me contrôler, mais je me suis retrouvée les jambes molles quand même. Toute la journée, j'ai senti des ondes positives de la part des gens qui nous entouraient. On pouvait sentir ça venir!»

Voyant l'une des deux boules mauves apparaître dans la chute du boulier, le finaliste Jacques Boucher, 56 ans, de Lasarre a quant à lui cru, pendant quelques instants, son tour venu. Malheureusement pour le camionneur à la retraite, la boule chanceuse portait le mauvais numéro.

«Ça (100 000 \$) va quand même aider à arrondir la retraite, à nous mettre plus en sécurité. Dans notre tête, on venait pour 5000 \$. On trouvait ça déjà beau.»

Jacques Boucher et son épouse se promettent maintenant de vendre leur demeure et de se trouver quelque chose «en ville». Un voyage à l'intérieur du Canada n'est pas non plus exclu pour les finalistes.

Dix-huit des 30 participants provenaient de la région de Québec. Quelques-uns ont d'ailleurs remporté d'intéressants lots, notamment Chantale Robitaille, 34 ans, de Charlesbourg (50 000 \$).

Loto-Québec avait reçu tous les concurrents au Château Frontenac pendant la fin de semaine.

Un couple d'Alma remporte le gros lot de 1 million \$

## EN BREF

## MAGOG

## Un bébé meurt dans des conditions mystérieuses

Un bébé de six semaines est mystérieusement mort en fin de semaine alors que ses parents faisaient leurs emplettes dans un supermarché de Magog, en Estrie. Au moment de rhabiller leur fille, les parents ont remarqué la présence de sang sur ses vêtements et noté qu'elle était inconsciente. Dans l'attente d'une ambulance, une employée, puis un médecin ont pratiqué des manoeuvres de réanimation, mais en vain. L'enfant a été conduite au Centre hospitalier de Magog où l'on a constaté son décès. Une enquête du coroner permettra de connaître les causes de cette mort étrange. (PC)

## Un appareil d'Air Canada se pose d'urgence à Dorval

Un régional jet d'Air Canada a été contraint de tourner en rond au-dessus de l'Aéroport international de Dorval pendant près d'une heure afin de brûler le maximum de carburant, hier matin, après que le pilote se fut rendu compte de l'incapacité de vérifier la position du train d'atterrissage, a fait savoir un responsable de l'aéroport. L'appareil volait en direction de Toronto, avec 39 passagers à son bord. Il venait à peine de décoller lorsque le pilote s'est rendu compte que le tableau de bord n'indiquait pas que le train d'atterrissage s'était rétracté à l'intérieur du fuselage. L'avion a alors tourné en rond pendant plus d'une heure, tandis que le pilote tentait en vain de déterminer la nature du problème. Une responsable d'Air Canada, Sandie Dexter, a indiqué que la décision prise par le pilote de tourner en rond au-dessus de l'aéroport afin de vider les réservoirs de l'appareil de leur carburant respectait la procédure à suivre dans ces cas-là. « Vous ne voulez pas poser un appareil à son poids maximal, particulièrement l'hiver », a-t-elle expliqué. L'avion a finalement pu se poser en toute sécurité, vers 8h00. Quant à eux, les passagers ont été transférés à bord d'un autre appareil. Vers 9h00, ils étaient arrivés à Toronto. (PC)

## Deux victimes sur les routes au Québec

À au moins deux personnes ont perdu la vie sur les routes de la province, en fin de semaine, selon un bilan rendu public hier soir par la Sûreté du Québec. Samedi vers 19h00, Simone Thivièrge-Bouffard, 75 ans, de Pointe-au-Chêne, dans les Laurentides, est décédée lorsque le véhicule dans lequel elle prenait place est entré en collision avec un autre véhicule venant en sens inverse, près de chez elle. Isidore Leblanc, 66 ans, de Fatima, a perdu la vie après avoir été heurté par une voiture alors qu'il traversait le chemin Les Caps à pied, à Fatima, dans les Iles-de-la-Madeleine, vendredi vers 22h00. (PC)

## Avis aux amateurs d'aubaines!

## JEEP CHEROKEE SPORT 1998

RABAIS de 8 000 \$



V# 8279 (photo peut différer)

Spécial 26 600\$

Détail: 34 600\$

- Automatique
- Air climatisé
- Volant inclinable
- Sélect track
- Glaces teintées
- Glaces et verr. élec.
- Rég. de vitesse
- Porte-bagages
- Miroirs électriques
- Roues mags
- Phares antibrouillard

Rabais inclus, transport en sus, taxes en sus

## MAISONNEUVE AUTOMOBILES

CHRYSLER Plymouth Jeep

138, rue Maisonneuve  
47, boul. René-Lévesque, Québec  
(à côté du Grand Théâtre)

529-8135



Les mordus du surf en ont pour leur compte sur les vagues de la Nouvelle-Écosse ces jours-ci, pourvu bien sûr qu'ils soient équipés d'habits leur permettant de supporter une température sous zéro.

BUDGET DES ÉCOLES  
Les CS proposent des mesures financières

L'Association des commissions scolaires de la région de Laval-Laurentides-Lanaudière propose au gouvernement Bouchard différentes mesures afin de permettre un ajout de 50 millions \$ par année dans le budget de ses écoles. L'association qui soumettait hier ses pro-

positions au nouveau ministre de l'Éducation, François Legault, propose notamment que le gouvernement paie la totalité des taxes scolaires des commissions scolaires visées. Actuellement, les commissions scolaires doivent déboursier 25% de cette somme en en-lieu de taxes. On demande également une abolition du décret « du plus bas soumissionnaire » lors de travaux afin de laisser plus de latitude aux commissions scolaires. Le président de l'Association, Michel Vallières, se dit confiant que le ministre Legault sera réceptif à ses demandes. (PC)

## Le verglas dans la sauce constitutionnelle

OTTAWA (PC) — La crise du verglas ne coûtera pas près de 1,6 milliard \$ au gouvernement du Québec et à Hydro-Québec, a indiqué vendredi par voie de communiqué le bureau du Conseil du trésor.

« Selon la formule reconnue, le gouvernement du Canada pourrait donc ainsi payer jusqu'à 616 millions \$ de cette somme, si toutes ces dépenses sont jugées admissibles, alors que la part du gouvernement du Québec à proprement parler s'élèverait à 84 millions \$ », a précisé le ministre Marcel Massé.

Toute dépense admissible en vertu des Accords d'aide financière en cas de catastrophe sera remboursée jusqu'à concurrence de 90% par Ottawa.

Ottawa réagissait ainsi aux propos du ministre québécois des Affaires intergouvernementales, Joseph Facal, qui réclamait plus tôt cette semaine une plus grande aide financière fédérale, soit 435 millions \$ pour les dommages au réseau d'Hydro-Québec s'ajoutant à une facture de 1,1 milliard \$.

Le ministre Facal disait n'exiger que ce qu'Ottawa a consenti à d'autres provinces.

Or, Ottawa n'a indemnisé aucune grande entreprise privée ou publique depuis le resserrement de ses Lignes directrices des Accords d'aide financière en cas de catastrophe, en 1988, a fait savoir le Conseil du trésor.

DÉBUT: 21 JANVIER 1999

DURÉE: 3 SESSIONS (52 SEMAINES)

DIPLOME: ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

## GESTION FINANCIÈRE INFORMATISÉE

Ce programme est destiné aux personnes désireuses de faire carrière dans le domaine de la gestion des affaires. Dans une économie constamment en changement où une gestion saine et l'utilisation de l'informatique sont devenues des nécessités absolues, vous serez familiarisés avec les domaines tels que :

- Comptabilité (base, avancée, informatisée)
- Finance, fiscalité, marketing, économie
- Logiciels: Word, Excel, Access, Windows, Fortune 1000, Informatique de gestion, Internet, etc.

Tous les étudiant(e)s sont admissibles aux prêts et bourses, au programme SPRINT et soutien aux bénéficiaires de l'assurance-emploi.  
SERVICE D'AIDE AU PLACEMENT.

www.bart.qc.ca

Orienté vers l'avenir  
depuis plus de 80 ans

751, CÔTE D'ABRAHAM, QUÉBEC 418-522-3906

DÉBUT: 21 JANVIER 1999

DURÉE: 2 SESSIONS

DIPLOME: ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

## TECHNIQUES DE COMMERCE INTERNATIONAL

Ce programme permettra aux étudiants d'oeuvrer au sein d'entreprises dont les activités sont directement ou indirectement liées à l'importation, à l'exportation ou la commercialisation de produits.

Entre autres: marketing international, droit international, paiement, courtage de douanes, transit, import-export, français écrit, anglais, espagnol, logiciel NTDB, consultation sur INTERNET et stage en entreprise.

Tous les étudiant(e)s sont admissibles aux prêts et bourses, au programme SPRINT et soutien aux bénéficiaires de l'assurance-emploi.

SERVICE D'AIDE AU PLACEMENT.

www.bart.qc.ca

Orienté vers l'avenir  
depuis plus de 80 ans

751, CÔTE D'ABRAHAM, QUÉBEC 418-522-3906



Nous mériterons votre clientèle...

et votre confiance

Lorsque vous achetez de l'assurance, vous achetez de la tranquillité d'esprit. L'agent Allstate de votre quartier l'a bien compris. Professionnel rigoureusement formé et motivé à bien vous servir, il s'est engagé personnellement à mériter votre clientèle... et votre confiance.

Appuyé par l'un des groupes d'assurance les plus reconnus du continent, votre agent Allstate est en mesure de vous offrir une gamme complète de polices d'assurance adaptées à vos besoins. Des polices assorties de plusieurs avantages, comme un service des sinistres accessible partout au Canada et aux États-Unis, 24 heures sur 24.

## Économisez jusqu'à 20 %

grâce aux plans Avantage d'Allstate

Votre agent Allstate vous obtiendra la meilleure valeur pour chaque dollar que vous consacrerez à l'assurance. Grâce à nos plans Avantage, économisez sur nos taux déjà concurrentiels en combinant vos assurances auto et habitation, en assurant deux autos ou plus, et tirez parti de votre expérience et de votre dossier de conduite. Des économies que vous avez bien méritées.

Contactez votre agent Allstate ou appelez-nous au

1-800-ALLSTATE

ou visitez notre site Web à www.allstate.ca

Allstate

Vous êtes en bonnes mains.

Les clients malentendants peuvent utiliser notre ligne ATS: 1-888-316-4777. Allstate du Canada, compagnie d'assurance. Allstate, compagnie d'assurance.

# LE MONDE

## COLOMBIE

### 120 paysans tués

Quelque 120 paysans ont été tués ces quatre derniers jours dans différentes régions de Colombie, dans une escalade que l'Église catholique a qualifiée, hier, de «démentielle» et dont certains commentateurs craignent qu'elle ne trouble le déroulement du dialogue de paix entre le gouvernement et la guérilla qui doit reprendre aujourd'hui. Tôt dans la matinée d'hier, on a appris la mort de 14 paysans à Tolúviejo et dans diverses localités du département d'Antioquia (nord-ouest), le plus touché par cette campagne de violences lancée par les unités d'auto-défense de Colombie. (AFP)

## SIERRA LEONE

### Journalistes tirés

Un caméraman de télévision américain de l'agence Associated Press, Myles Tierney, 34 ans, a été tué par balles à Freetown, hier, ont rapporté les journalistes qui l'accompagnaient. Un autre journaliste, Ian Stewart, 32 ans, Canadien originaire de Toronto et directeur du bureau régional d'AP à Abidjan, a été grièvement blessé lors de la même fusillade, dans le centre de Freetown. Les tireurs rebelles du Front révolutionnaire uni, qui sont entrés, mercredi, dans la capitale sierra-léonaise, ne tiennent pas réellement de positions, mais procèdent par harcèlement et accrochages rapides. (AFP)

## ÉGYPTE

### Immeuble effondré

Trois personnes ont été tuées, dont un adolescent de 15 ans, et cinq autres ont été blessées, hier, dans l'effondrement d'un immeuble de cinq étages construit sans permis, en 1973, dans le sud du Caire. Les sauveteurs et la police estiment que 12 personnes se trouvent encore sous les décombres. Les trois quarts des immeubles en Égypte risquent de s'effondrer au cours des 20 à 25 années à venir en raison de leur vétusté et du manque d'entretien. En 1996, l'effondrement d'un immeuble avait fait 64 morts. (AFP)

## RUSSIE

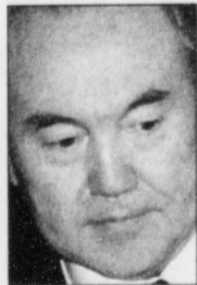
### Baptême du feu

Sous l'effet de l'alcool, un prêtre orthodoxe a fait exploser en Russie une grenade à l'issue d'un baptême, samedi soir, dans un village près de Iaroslavl (nord-est de Moscou). Le prêtre de 45 ans et la grand-mère du baptisé «ont bu ensemble de l'alcool pour fêter le baptême, après quoi le prêtre a manipulé maladroitement une grenade, la faisant exploser entre ses mains». Outre le prêtre, l'explosion a également blessé la grand-mère. Le prêtre n'a pas pu expliquer comment il s'était retrouvé avec une grenade. (AFP)

## KAZAKHSTAN

### Dictateur réélu

Ancien chef du Parti communiste, Noursoultan Nazarbaïev a été réélu avec 78,3% des voix, hier, selon des résultats provisoires de l'élection présidentielle au Kazakhstan, scrutin dont les conditions ont été dénoncées par l'opposition et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). (AP, AFP)



Noursoultan Nazarbaïev

## ÉTATS-UNIS

### Partis en émoi

Le procès en destitution de Bill Clinton a mis en émoi les stratèges des deux bords, hier, les républicains faisant pression pour entendre les témoignages de Monica Lewinsky et d'autres, et la Maison-Blanche demandant que la procédure soit rapide. «Il me semble difficile d'avoir un procès sans témoins», a déclaré le républicain Orrin Hatch, président de la commission judiciaire au Sénat. Le sénateur démocrate John Breaux a averti pour sa part que le problème des témoins pourrait détruire l'état d'esprit de coopération qui reste fragile au Sénat. (AP)

## Les soins médicaux provoquent autant d'accidents graves qu'il y a 25 ans

■ WASHINGTON (d'après AFP) — Les soins médicaux provoquent le même pourcentage d'hospitalisations en unités de soins intensifs qu'il y a 25 ans, malgré les progrès de la médecine, indique une étude réalisée en France dans un hôpital de Compiègne, au nord de Paris.

Cette enquête, à paraître dès aujourd'hui dans la revue *Archives of Internal Medicine*, indique qu'en 1994, 10,9% des malades reçus dans l'unité de soins intensifs, soit 68 sur 623 avaient un traumatisme dû à un traitement.

Une étude réalisée il y a 25 ans avait

donné un résultat similaire.

### SIMILAIRE

Le principal auteur de l'article, le Dr Bruno Darchy, du centre hospitalier de Compiègne, précise que les causes de ces traumatismes étaient l'absorption de médicaments (41 cas), des ac-

tes médicaux (12) et des actes chirurgicaux (15). Selon lui, 51% de ces cas auraient pu être évités.

Les 68 malades ont été hospitalisés pour un total de 472 jours, 13% d'entre eux sont morts et le coût de leurs soins s'est établi à 688 470 \$ US, note encore le Dr Darchy.

### SURPRISE

La stabilité de ces taux d'hospitalisation des suites de soins médicaux sur une période de 25 ans est «une surprise».

En effet, selon les auteurs de l'étude, «auraient pu être enregistrées soit une baisse du fait de meilleurs diagnostics, traitements et prophylaxie pour ce type d'affections, soit une hausse due aux traitements plus puissants et plus traumatisants dispensés à des malades plus gravement atteints et plus âgés qu'autrefois».

### STABILITÉ

«Les deux tendances, déclarent-ils, pourraient s'être annulées» pour aboutir à cette étonnante stabilité.

## Enfants sur la ligne de tir



Les enfants sont devenus des cibles délibérées dans la guerre, avec des centaines de milliers d'entre eux impliqués activement dans les combats et des millions d'autres brutalisés et chassés de chez eux, selon Amnesty International. L'organisation de défense des droits de l'Homme présente un rapport sur les pires cas qu'elle a recensés, à l'occasion du lancement, aujourd'hui, d'une campagne pour sortir les enfants des zones de combats. «Les enfants sur la ligne de tir», relève des cas d'enfants forcés de s'entretuer, souvent sous l'emprise de la drogue ou de l'alcool. Des milliers d'enfants sont massacrés, mutilés, violés ou réduits en esclavage, quand ils ne sont pas obligés d'assister au meurtre de leurs parents. Ceux qui réussissent à fuir les zones de guerre sont souvent confrontés à la faim et à de terribles conditions de vie en tant que réfugiés. Ce rapport coïncide avec la réunion, aujourd'hui, à Genève d'un groupe de travail de l'ONU, chargé de discuter de la possibilité de repousser l'âge minimum de recrutement dans les forces armées de 15 à 18 ans.

## Royaume-Uni: Blair ne veut être jugé sur la vie de ses ministres

LONDRES (d'après AFP) — M. Tony Blair a enjoint, hier, les Britanniques à le juger sur ses réalisations plutôt que sur «la vie personnelle de ses ministres», dans l'espoir de tourner la page sur sa première crise gouvernementale prolongée par les révélations de l'ex-femme du secrétaire au Foreign office, Robin Cook.

Blair s'est montré déterminé à tourner le dos aux turbulences des dernières semaines de 1998. Elles se sont traduites par la démission de deux ministres clés, d'un haut-conseiller, et d'une chute de 7% des travaillistes (à 48%) dans les sondages.

La presse reprenait, hier, des extraits d'un livre publié par l'ex-femme de Robin Cook, Margaret, dans lequel

elle accuse pêle-mêle le ministre d'avoir eu six liaisons extra-conjugales pendant les 28 ans de leur mariage, dont une avec sa secrétaire Gaynor, aujourd'hui sa nouvelle épouse; d'être un alcoolique et d'avoir accusé Tony Blair d'avoir «vendu son âme au diable pour être élu».

Tony Blair n'en a pas moins une nouvelle fois salué «le formidable travail» de Robin Cook, affirmant qu'il est «probablement le plus respecté des ministres des Affaires étrangères en Europe que la Grande-Bretagne ait eu depuis longtemps».

Il a repoussé catégoriquement toute éventualité d'une démission de Cook, alors que son gouvernement a déjà perdu au total trois ministres en quel-

ques mois. Le ministre au Pays-de-Galles, Ron Davies, impliqué dans une sombre affaire de vol ayant révélé au pays son homosexualité, est parti fin octobre. Peter Mandelson, ministre au Commerce et à l'Industrie, un proche de M. Blair, et le trésorier payeur général, Geoffrey Robinson, l'ont imité fin décembre.

M. Mandelson avait accepté un prêt non déclaré de plus de 300 000 livres accordé par M. Robinson, par ailleurs milliardaire et soumis à enquête du ministère de son collègue débiteur.

Tony Blair a une nouvelle fois regretté, hier, «le départ de personnes capables», dû à «une grosse erreur de jugement», mais a affirmé que «le gouvernement poursuit sa route».

## La droite française de nouveau en crise à l'approche des européennes

PARIS (AFP) — L'opposition de droite en France est de nouveau en crise, à quelques mois des élections européennes, après l'accession très controversée d'une candidate de centre-droit, appuyée par la gauche, à la présidence de la région Rhône Alpes (centre-est), la deuxième de France.

Cette élection à la présidence d'une assemblée régionale a révélé de profondes divergences entre les trois grandes formations de la droite: les gaullistes du RPR et les libéraux de Démocratie libérale (DL) d'un côté, les centristes de l'UDF de l'autre.

«Cela va être une grave crise» au sein de l'Alliance, le rassemblement

de ces trois formations, a estimé Claude Goasguen, le porte-parole des libéraux, dont le chef est l'ancien ministre des Finances, Alain Madelin. «La question se pose: est-ce que les centristes veulent faire encore partie de l'Alliance?», s'est-il interrogé.

Moins de deux ans après sa défaite des législatives de mai 1997, ces nouvelles turbulences ne vont guère faciliter les efforts de reconstruction de la droite, qui doit symboliser la présentation d'une liste unique aux européennes du 13 juin. Un projet sur lequel gaullistes et centristes peinent déjà à s'entendre.

Lors de l'élection à la présidence de

l'assemblée de Rhône-Alpes, samedi, les centristes avaient accepté que leur candidate, Anne-Marie Comparini, soit élue grâce aux voix de la gauche, c'est-à-dire des socialistes, des communistes et des écologistes.

Les centristes estiment que l'autre candidat de droite, le libéral Pierre Gascon, sympathise avec le Front national, le parti d'extrême-droite, et devait donc être écarté. Gascon a pourtant été soutenu par les deux autres partis de l'alliance, le RPR et DL, qui refusent la stratégie d'un «front républicain» entre la droite et la gauche face à l'extrême-droite ou à ceux tentés de faire alliance avec elle.

## Colère serbe contre les Français

■ SARAJEVO (AFP, AP) — La mort d'un criminel de guerre présumé, tué par des soldats français de l'OTAN, a provoqué, hier, la colère des Serbes de Bosnie. Washington et Paris y ont vu un avertissement à ceux qui tentent d'échapper à la justice internationale.

Dragan Gagovic, 38 ans, accusé notamment de nombreux viols, avait été inculpé de crimes de guerre et crimes contre l'humanité par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie de La Haye. Il a été tué samedi par les soldats français de la SFOR (Force de stabilisation de l'OTAN) qui tentaient de l'arrêter à un barrage près de la ville de Foca et qui ont ouvert le feu sur sa voiture qui fonçait sur eux.

Selon un porte-parole de la SFOR à Sarajevo, Gagovic a «défié» les soldats de force internationale. «Cela a été sa décision de défier des soldats armés, mettant en danger la vie des soldats, la sienne, et celle de ses passagers», a-t-il dit. «Gagovic aurait eu un jugement juste à La Haye, et il est regrettable qu'il n'ait pas choisi d'accepter la chance de comparaître en justice». Il a assuré que l'opération avait été rendue

«nécessaire» par le manque de coopération des Serbes bosniaques.

Le gouvernement de la Republika Srpska (RS, entité serbe de Bosnie) a jugé cette opération «disproportionnée». Il a fait état de sa «profonde préoccupation», en insistant sur le fait que cinq fillettes étaient avec Gagovic au moment où les soldats français ont tiré sur son véhicule, qui a été criblé de balles. Les passagers de la voiture n'ont toutefois pas été blessés.

Après la mort de Gagovic, la population serbe de Foca s'était rassemblée samedi soir dans le centre-ville. Une centaine de personnes ont attaqué les locaux de l'IPTF. Cinq policiers ont été battus dont deux assez grièvement, un Indien et un Portugais. Des soldats français se sont ensuite rendus sur place pour évacuer les membres de l'IPTF. Selon la SFOR, le calme était revenu, hier.



Dragan Gagovic, criminel présumé.

## Le couple maudit qui n'a pu se marier...

TPATRAS, Grèce (AP) — Angeliki et Luigi auront été maudits jusqu'au bout. La belle Hélène qui était tombée amoureuse de Luigi Surace pendant la Seconde Guerre mondiale est morte, samedi, à Patras, ville portuaire du sud de la Grèce, deux semaines avant d'épouser celui qu'elle avait mis 56 ans à retrouver.

Angeliki Stratigou avait 23 ans quand elle rencontra Luigi Surace en août 1941 à la suite de l'arrivée en Grèce des troupes d'occupation italiennes. Luigi lui promit alors de l'épouser après la guerre.

Mais un an plus tard, son régiment était mobilisé à l'étranger et le soldat italien devait quitter Patras. À la fin de la guerre, il écrivait à Angeliki des lettres qu'elle ne recevra jamais. Le courrier était intercepté par l'oncle de la jeune fille, qui s'opposait à son union avec un soldat ennemi.

Après trois ans de lettres sans réponses, Luigi est retourné faire sa vie en Italie, où il s'est marié et eut un fils. À la mort de sa femme, en 1996, il se lança à la recherche d'Angeliki au moyen de la mairie de Patras, et la localisait en 1997. Elle ne s'était jamais mariée.

Les deux amoureux se sont retrouvés l'an dernier à l'occasion de la Saint-Valentin. Luigi, 77 ans, demandait alors Angeliki, 79 ans, en mariage. Fixé à la date du 22 décembre, celui-ci fut reporté d'un mois quand Luigi fut brièvement hospitalisé en Italie.